

Son Em. le cardinal Parocchi, protecteur de la Congrégation des Eudistes, vient d'adresser au R. P. Le Doré, Supérieur général de cette communauté, une fort belle lettre pour le féliciter de résister si courageusement à la loi d'abonnement et où il lui dit :

“ La petite, mais vaillante Congrégation des Eudistes, dont je suis fier d'être le protecteur, vient de me donner une nouvelle preuve de l'excellent esprit qui l'anime.

“ Vous ne vous faites sans doute aucune illusion sur le sort qui vous attend en suite de la résistance passive que vous allez opposer. Mais, pour défendre les droits et l'honneur de l'Eglise vous êtes prêts à tout. Dieu est plus fort que tout.

“ C'est par la persécution et le martyre qu'on arrive à la gloire dans le ciel et même au triomphe sur la terre.”

Voilà une lettre qui prouve que la résistance passive a, à Rome, d'éminents approbateurs.

Les cinq congrégations qui ont capitulé, sont celles de Saint-Lazare, de Saint-Sulpice, des Missions Étrangères, des Pères du Saint-Esprit et des Frères des Écoles Chrétiennes. Un journal juif, la *Lanterne*, dit à propos de cette capitulation : “ la soumission des congrégations prouve péremptoirement que si le Parlement voulait aller plus loin, il ne rencontrerait dans le pays aucune opposition réelle. ” — Les Pères de l'Assomption ont été sommés de payer leur droit d'accroissement, qui se monte à la bagatelle de 16.000 piastres. — Le Grand-Orient de France a élu comme président du conseil général de l'ordre franc-maçonnique M. Lucipia, président du conseil général de la Seine, ancien membre de la Commune et radical des plus avancés. M. Lucipia, qui représente aussi au conseil municipal le quartier des Enfants-Rouges, n'était guère connu que par le rôle qu'il joua pendant la Commune et sa responsabilité dans le meurtre des Dominicains d'Arcueil. Il fut élevé gratuitement au petit Séminaire d'Ancenis (Loire-Inférieure). Condamné à mort pour sa participation à la Commune, il dut sa grâce aux prières et aux instances d'un prêtre.